

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 13

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Juin 2022

Prévention des noyades

Mirabel offrira des cours de natation gratuits à tous les enfants en bas âge



EN CE DÉBUT DE SAISON ESTIVALE, LE MAIRE DE MIRABEL, M. PATRICK CHARBONNEAU, SOULIGNE L'IMPORTANCE DE PRENDRE UN GRAND PAS ADDITIONNEL POUR PRÉVENIR LES NOYADES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.



Il est capital que la Ville travaille à réduire le nombre de noyades des jeunes enfants. Cette offre de cours gratuits pour les enfants en bas âge est une façon concrète de soutenir nos familles et nos enfants, en agissant préventivement pour permettre aux enfants de développer des techniques qui pourraient leur sauver la vie. Nous devons tous travailler de concert afin d'assurer leur sécurité en utilisant toutes les ressources à notre disposition. Nous devons prendre tous les moyens nécessaires afin d'éviter des drames irréparables.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL

Bien que la réglementation provinciale sur les clôtures et sur l'accès aux piscines soit un outil nécessaire dans la diminution des risques de noyade chez les jeunes, la Ville de Mirabel est convaincue qu'il est encore plus important d'outiller les enfants mirabellois en leur apprenant à nager au plus jeune âge possible.

C'est pourquoi, dans un souci de sécurité publique et pour assurer l'autonomie des enfants en milieu aquatique, la Ville de Mirabel annonce fièrement qu'elle a l'intention d'offrir gratuitement des cours de natation à tous les enfants en bas âge sur son territoire. **Mirabel sera l'une des premières Villes à entamer une telle démarche et qui bénéficiera du soutien de la Société de sauvetage du Québec.**



Je ne peux qu'être fier et reconnaissant qu'une Ville telle que Mirabel se positionne comme un acteur de changement et emboîte le pas à diminuer les risques de noyade chez les jeunes enfants. Avec les drames survenus au cours des dernières semaines, j'encourage et j'invite personnellement tous les décideurs politiques et acteurs du milieu aquatique à créer une vague de changement au sein de leur organisation et de prendre exemple sur la Ville de Mirabel.

— RAYNALD HAWKINS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
DE SAUVETAGE DU QUÉBEC

C'est en ce sens qu'agit la Ville de Mirabel en facilitant l'accès aux cours de natation. Elle permettra à tous les jeunes Mirabellois en bas âge d'être autonomes dans l'eau, évitant des accidents tragiques.

La Ville souhaite ainsi prévenir les noyades le plus efficacement possible. Les cours gratuits seront offerts dans le nouveau centre aquatique de Mirabel qui accueillera ses premiers usagers l'année prochaine.

Les différents services de la Ville travaillent activement pour déterminer les modalités des programmes. Les détails suivront une fois qu'ils auront été déterminés par la Ville.



En tant que marraine d'honneur du programme *Nager pour survivre*, mon souhait le plus cher serait que tous les enfants du Québec bénéficient d'une telle gratuité aux cours de natation et apprennent à nager. En favorisant l'apprentissage de la natation chez les jeunes enfants, ils auront la possibilité de profiter des plaisirs de l'eau en toute sécurité. L'expérience sera positive et nous diminuerons les drames pour les familles. Merci à la Ville de Mirabel d'ouvrir cette voie de possibilités.

— SYLVIE BERNIER



MISE À JOUR SUR LA
RÉGLEMENTATION DES
PISCINES RÉSIDENTIELLES

PAGE 3



LA FÊTE NATIONALE À MIRABEL

DÈS 19 H

PARC GINGRAS
(SECTEUR DE SAINT-CANUT)

Tous les détails à mirabel.ca



Fermetures pour la Fête nationale du Québec et pour la fête du Canada

Fermetures pour la Fête nationale du Québec

Les bureaux administratifs seront fermés le 23 juin, à partir de 12 h.

Les bibliothèques des secteurs de Saint-Janvier et de Saint-Augustin seront ouvertes le 23 juin de 10 h à 11 h 45. Les autres bibliothèques de la Ville seront fermées le 23 juin.

Les bureaux administratifs, les bibliothèques, les écocentres et les îlots jeunesse seront fermés le 24 juin.

Fermetures pour la fête du Canada

Les bureaux administratifs, les bibliothèques, les écocentres et les îlots jeunesse seront fermés le 1^{er} juillet.



Mélissa Gutiérrez



Dominic Noiseux



Yohann DaSylva

Nominations à la Ville

La Ville de Mirabel a procédé à plusieurs nominations au sein de ses services. Mme Mélissa Gutiérrez a été nommée directrice du Service des ressources humaines. Mme Gutiérrez se voit aussi accorder des responsabilités additionnelles relevant de la Direction générale.

Le directeur du Service de l'aménagement et de l'urbanisme, M. Dominic Noiseux, se voit également accorder des responsabilités additionnelles du même ordre.

M. Yohann DaSylva a été nommé directeur adjoint du Service de l'aménagement et de l'urbanisme.



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2021

Au terme de l'exercice financier 2021 et à la suite d'une autre année marquée par la pandémie, la Ville de Mirabel se retrouve avec un surplus de 8 874 394 \$. Ce montant s'explique en grande partie par l'augmentation des revenus liés aux droits sur les mutations qui sont de l'ordre de 6 342 400 \$ de plus que prévu.

Ce surplus est également attribuable à une diminution des dépenses en raison de la fermeture des centres communautaires, des îlots jeunesse et des bibliothèques ainsi qu'à une baisse des dépenses de loisirs, récréatives et culturelles. Le même phénomène a pu être observé également au niveau des services d'administration, de la sécurité incendie, du transport et de l'environnement.

La Ville de Mirabel termine donc son exercice financier en surplus, ce qui démontre encore une fois la saine gestion des fonds publics, la vitalité économique et l'effervescence autour de Mirabel.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL



Conservation des milieux naturels La Communauté métropolitaine de Montréal entend ses membres

Récemment, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a rédigé un règlement de contrôle intérimaire (RCI) qui venait fortement limiter l'utilisation du sol dans les boisés métropolitains (ou à proximité de ceux-ci), ainsi que dans les milieux humides d'intérêt métropolitain.

À la suite de rencontres avec la Ville de Mirabel et avec les autres Villes et Municipalités impliquées, la CMM a pris en considération les commentaires qu'elle a reçus. Bien que l'objectif de protéger les milieux naturels soit important, la version initiale du RCI avait été rédigée sans avoir consulté les MRC et Municipalités de la CMM et ne prenait donc pas en compte les réalités locales et régionales.

La collaboration qui a suivi a permis à la CMM de revoir le RCI afin de mieux l'adapter à la réalité des territoires des Villes et Municipalités qu'il touche. Priorisant elle-même les initiatives visant à préserver les milieux naturels, la Ville de Mirabel est heureuse de la mise en place d'un tel règlement. Elle est également heureuse des ajustements apportés au règlement et de l'écoute de la CMM dans ce dossier.



Mise à jour au sujet de l'entrave à la circulation sur le chemin de la Côte-Nord

Compte tenu de la situation actuelle sur le chemin de la Côte-Nord sur son territoire, la Ville de Mirabel souligne de nouveau l'importance de son appui à la MRC de Rouville qui a officiellement exigé que le ministère des Transports du Québec (MTQ) agisse pour diminuer ses délais.

Depuis le 11 mai dernier sur le chemin de la Côte-Nord, le MTQ a procédé à la fermeture d'une voie sur deux, occasionnant ainsi de la congestion importante sur le chemin lui-même, mais également sur les rues périphériques.

La cause de cette intervention étant un affaissement de la chaussée du chemin de la Côte-Nord au-dessus du ruisseau Locke Head entre le boulevard de la Grande-Allée et la montée Sainte-Marianne, la Ville déplore la lenteur d'exécution de ces travaux importants et exhorte le MTQ d'agir rapidement dans le meilleur intérêt des Mirabellois.

Bien que le chemin de la Côte-Nord se situe sur le territoire de Mirabel, la Ville n'est pas en mesure d'agir pour procéder à sa réparation ou à son entretien. Selon la *Loi sur la voirie*, c'est le MTQ qui en est responsable.

La Ville, cependant, comprend le mécontentement de ses résidents affectés par la situation et demande au MTQ de considérer les effets de ses délais déraisonnables sur les citoyens.

Le MTQ indique qu'il mène des inspections régulières du ponceau concerné et qu'il effectue des analyses géotechniques pour identifier la meilleure solution au problème, mais que la complétion des travaux nécessite la présence de ses ingénieurs qui menacent de déclencher pour une troisième fois une grève le 21 juin, ralentissant l'avancement des travaux.

L'incapacité du MTQ à s'entendre de façon permanente avec ses travailleurs a ainsi d'importantes conséquences sur la fluidité de la circulation à Mirabel et sur l'aménagement de son territoire. Rappelons que cette situation avec les ingénieurs est également la cause du report des travaux d'alignement de la rue Charles dans le secteur de Saint-Janvier.

La Ville tient à rassurer ses résidents qu'elle est en discussion avec le MTQ pour qu'il corrige la situation sur le chemin de la Côte-Nord et pour minimiser les conséquences en découlant.

Pour tout renseignement, communiquez avec le MTQ en composant le 511.



Le PoutineFest débarque de nouveau à Mirabel

Du 7 au 10 juillet prochain, dans le secteur du Domaine-Vert Nord, se tiendra le populaire PoutineFest. Cet événement, organisé par le Grand FoodFest, se déroulera sur la rue Chambord. L'entrée sera gratuite et une grande diversité de poutines vous sera proposée pour l'occasion.

Le PoutineFest aura lieu le 7 juillet, de 17 h à 21 h, les 8 et 9 juillet de 12 h à 21 h et le 10 juillet de 12 h à 20 h.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent visiter la page Web facebook.com/legrandfoodfest.



SÉCURITÉ DES PISCINES

Tel que mentionné dans le *Mirabel vous informe* du 27 avril dernier, les propriétaires de piscine mirabellois devront se conformer au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* adopté par le gouvernement du Québec. Il était prévu de laisser aux propriétaires jusqu'en juillet 2023 pour sécuriser leur clôture autour de leur piscine. À la suite d'une annonce du gouvernement du Québec, les propriétaires auront maintenant jusqu'en 2025 pour le faire.



L'humour en plein air

Le Parc du Domaine Vert présentera quatre spectacles d'humour dans le cadre du *Domaine du rire*.

Lors de ces soirées d'humour en plein air, qui se dérouleront les 28 juin, 26 juillet, 30 août et 27 septembre, les spectateurs devront apporter leur propre chaise et pourront profiter d'une soirée mémorable au coût de 15 \$. Ils pourront aussi profiter de la nourriture servie par un *food truck* et un bar sera aménagé sur place. De l'argent comptant est donc à prévoir.

Un cinq à sept sera organisé avant chaque spectacle afin de mettre les convives dans l'ambiance.



Plans d'eau au parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière

Au parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière, le bassin Naya ouvrira dès le 24 juin, de 9 h 30 à 19 h, et la pataugeoire de 9 h 30 à 18 h.

À partir du 27 juin, seulement la section creuse de la piscine sera ouverte au grand public en semaine en raison des camps de jour.

À partir de 15 h 30 la semaine, les plans d'eau sont ouverts à tous.

À partir de la Fête nationale, le parc fermera à 20 h.



SURVEILLANCE DANS LES PARCS DE MIRABEL

Les treize surveillants de parcs du Service de police de la Ville de Mirabel sont de retour pour la période estivale. Leur rôle consiste à :

- Assurer une présence dans les parcs et les édifices municipaux des Villes de Mirabel et de Saint-Colomban;
- Faire respecter les règlements municipaux en lien avec l'utilisation des espaces publics;
- Prévenir la criminalité en assurant une visibilité sur l'ensemble des deux territoires;
- Être à l'écoute des citoyens et les référer selon leurs besoins;
- Surveiller et appliquer la réglementation en lien avec l'arrosage - mirabel.ca/eau.

C'est à bord des véhicules identifiés à la Ville de Mirabel que vous croiserez tout au long de l'été ces surveillants de parcs qui font un travail essentiel pour assurer la quiétude des lieux publics.



Arianne Aumont

Des stagiaires à Mirabel et outre-mer

Tout au long de la saison estivale, Arianne Aumont ira à la rencontre des résidents de Mirabel. La jeune stagiaire du Service des communications de Mirabel sera présente lors des événements de la Ville et contribuera à leur succès. Enjouée et enthousiaste, elle saura accueillir chaleureusement tous les Mirabellois.

Les deux jeunes sœurs Rosalie et Océane Descoeurs, résidentes du secteur de Saint-Janvier, représenteront aussi fièrement la Ville pendant un stage cet été. Elles traverseront l'Atlantique et feront rayonner la Ville de Mirabel lors de leur séjour à Châlons-en-Champagne en France.

Depuis plusieurs années, la Ville de Mirabel participe à un programme d'échange d'emplois d'été administré par l'Association Québec-France dans le cadre duquel, cette année, les deux sœurs travailleront pendant quelques semaines pour la commune française.



APPEL DE CANDIDATURES AU GALA MÉRITAS DE LA VILLE DE MIRABEL

Le Gala Méritas offre l'occasion unique de reconnaître et d'honorer les athlètes et les artistes mirabellois ayant réalisé une performance sportive, artistique ou culturelle exceptionnelle de calibre amateur ou s'étant démarqués au niveau local, régional, provincial, national ou international.

Vous désirez souligner l'accomplissement d'un individu? Faites vite! Vous avez jusqu'au 30 août! Visitez la page Web mirabel.ca/gala-meritas.

On **M**
reconnaitre
nos employés!

20 ans de service

Chantal Lahaie

Superviseure de la paie
Service de trésorerie

15 ans de service

Sylvie Lévesque

Commis à la bibliothèque
Service de la bibliothèque

5 ans de service

Sylvie Bergeron

Commis à la bibliothèque
Service de la bibliothèque

Merci!





Aménagement routier dans le secteur de Saint-Canut

La sécurité publique et la protection des usagers de la route sont au cœur des priorités du conseil municipal de Mirabel. C'est pourquoi, la Ville est heureuse d'annoncer que les travaux de réaménagement et de réfection du chemin Saint-Simon et de la route 158 débiteront bientôt.

Sur le chemin Saint-Simon, les travaux incluront, entre autres, l'ajout d'une voie sur certains tronçons dans chaque direction. Il y aura également le prolongement d'une piste cyclable pavée. Des nouveaux feux de circulation seront également ajoutés sur le chemin Saint-Simon, aux intersections des rues de la Sablière et Henri-Piché.

Les feux de circulation à l'intersection de la route 158 et du chemin Saint-Simon seront modifiés pour permettre une circulation plus fluide et plus sécuritaire. Les deux approches de l'intersection seront également reconstruites pour permettre l'ajout d'une deuxième voie de virage à gauche à l'approche de l'est.

Des nouveaux feux de circulation seront ajoutés sur la route 158 aux intersections du boulevard Saint-Canut et de la rue du Forgeron. Les travaux incluront aussi l'aménagement d'un terre-plein central incluant des voies de virage à gauche exclusives.

Marché du terroir
DE MIRABEL

TOUS LES DIMANCHES
DE 9 H 30 À 14 H

**19 JUIN AU
25 SEPTEMBRE**

CENTRE CULTUREL
DU DOMAINE-VERT NORD

MIRABEL

ON ACHETER LOCAL!

VARIÉTÉ^{No 1}

LE 28 JUIN À 19 H

**SUGAR
CAKE BAND**

Centre culturel du complexe du Val-d'Espoir
17700, RUE DU VAL-D'ESPOIR (SECTEUR DE SAINT-JANVIER)

En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'intérieur
du centre culturel du complexe du Val-d'Espoir.

MIRABEL



Consultez notre page Facebook quelques heures avant l'événement pour connaître le lieu du spectacle, selon les conditions météorologiques.



Le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau (gauche), accompagné du conseiller municipal, M. Marc Laurin (droite).

La rivière du Nord s'offre aux Mirabellois

En cette édition 2022 du Mois de l'eau, la Ville de Mirabel annonce avec engouement que la bonification de l'accès à la rivière du Nord va bon train, puisque le Parc métropolitain des rivières du Nord et Bellefeuille de Mirabel est maintenant en chantier.

Grâce aux installations qui seront mises en place dans le cadre de ce projet, les Mirabellois pourront plus facilement profiter de cette voie fluviale qui sillonne son territoire d'est en ouest. Il sera enfin possible d'accéder à la rivière du Nord de façon sécuritaire pour y naviguer dans des embarcations non motorisées.

En devenant plus accessible, la rivière du Nord se dévoilera aux Mirabellois qui pourront découvrir l'écosystème diversifié qu'elle abrite.

La première phase du projet, qui est présentement en chantier, offrira des accès à la rivière du Nord à trois emplacements. Le premier site se trouve au pont Canuta, sur le rang Saint-Rémi, et est déjà accessible aux plaisanciers.

Le second, situé au parc Roger-Rochon dans le secteur de Saint-Canut, sera accessible par la rue de l'Épervier. Le troisième, situé dans le secteur de Mirabel-en-Haut, sera accessible par l'extrémité de la rue Dumont.

Un stationnement sera aménagé à chaque emplacement en plus d'un sentier d'accès qui mènera à des escaliers spécialement adaptés aux embarcations nautiques et aux variations fréquentes du niveau d'eau de la rivière.

Une fois complété, le projet donnera accès, entre autres, à 11 kilomètres de rivière, plusieurs zones de pique-nique, divers sentiers de marche, un centre de services saisonniers, un point de vue exceptionnel et un parc canin. Toutes les installations du parc seront accessibles par le réseau cyclable de Mirabel.

Cette initiative est possible grâce à la contribution financière de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, et de la Ville de Mirabel.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent contacter la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel au 450 258-2924.

La Ville est heureuse de pouvoir encore une fois bonifier son offre de service en infrastructures et en loisirs avec l'accès à cinq quais pour les embarcations permettant la pratique d'activités nautiques telles que la planche à pagaie, le canot et le kayak. Avec ce parc à vocation davantage nautique, la Ville vient ainsi ajouter une nouvelle option de loisirs à ses citoyens lesquels nous espérons, viendront en grand nombre découvrir ce superbe lieu et ses nombreux attraits. Le nouveau parc permettra aux Mirabellois de bouger, de profiter du plein air et de découvrir des activités et des sports non traditionnels.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL



LE PROJET MAMANS EN FORME DE MIRABEL A LE VENT DANS LES VOILES !

Mis sur pied il y a quelques mois par Mme Sandrine Kake, résidente du secteur de Saint-Augustin, le comité *Mamans en forme de Mirabel* compte maintenant plus de 100 membres. Retenu par le conseil municipal dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif citoyen, ce projet consiste à offrir de séances de *fitness* aux mamans et correspond en tous points aux besoins d'une population en pleine croissance, soit celle des jeunes familles.

La Ville de Mirabel est fière de constater le succès de Mme Kake et la remercie pour sa contribution au bien-être des citoyennes de Mirabel.

Pour plus d'information :
mamandemirabel@gmail.com



OUPS!

GARDONS LES LIVRES DE LA BIBLIO HORS DE L'EAU!

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL



Célébrer la danse

Cet été, Concept Action 55+ offrira des soirées de danse en ligne qui auront lieu les 8 et 22 juillet prochain, ainsi que les 5 et 19 août prochain, de 19 h à 21 h. L'activité est gratuite pour les membres et coûte 5 \$ pour les invités de 55 ans et plus.

L'organisme tiendra également sa journée familiale le 14 juillet de 10 h à 15 h. Pour l'occasion, les participants pourront assister à des cours de Djamboola (danse-fitness). Des prix de présence seront remis et il sera possible de visiter le centre.

Les personnes intéressées peuvent visiter le site Web conceptaction55.com ou la page Facebook [conceptaction55](https://www.facebook.com/conceptaction55) pour s'inscrire.

ÉCOPELOUSE



À chacun sa solution

LE XÉROPAYSAGE

Le xéropaysage est l'une des nombreuses alternatives aux pelouses de type industriel. Cette technique remplace le gazon par des plantes qui vont prospérer dans la réalité d'un terrain donné.

Pour faire du xéropaysage, il faut penser aux zones d'ensoleillement et d'ombre, aux pentes de votre terrain, au drainage de votre sol, etc. Il est également possible d'utiliser des couvre-sols, d'aménager des jardins d'eau de pluie, de choisir des plantes indigènes ou qui nécessitent peu d'eau ou de choisir des graminées décoratives et des arbustes.

Choisissez un aménagement paysager écologique et remplacez votre pelouse par de la pierre blanche, du paillis et des plantes tolérantes à la sécheresse. Toutes les solutions sont bonnes pour éviter les monocultures.



Mirabel Ville nourricière

L'agriculture urbaine est une pratique omniprésente dans les pays d'Amérique du Sud et d'Afrique. Par exemple, à La Havane (Cuba), 80 % des fruits et légumes consommés sont produits à l'intérieur de la ville.

Bien que le climat nord-américain plus rigoureux représente un défi différent, l'agriculture urbaine ne cesse de prendre de l'ampleur même en Amérique du Nord. La Ville de Montréal se démarque particulièrement à ce niveau.

L'agriculture urbaine, en plus de fournir des aliments frais et de qualité aux citoyens, contribue également à :

- améliorer la qualité de l'air;
- réduire les îlots de chaleur;
- protéger la biodiversité;
- régénérer les secteurs qui ont été dévitalisés et ainsi embellir le paysage urbain.

Sans oublier l'esprit communautaire et convivial engendré par les échanges entre citoyens !

Pour plus d'information sur l'agriculture urbaine, les personnes intéressées peuvent visiter le site Web cultivetaville.com/fr.

Civilité pour les propriétaires de chien

La Ville souhaite rappeler aux citoyens propriétaires de chien qu'ils doivent faire preuve de civilité lors des promenades. Il est nécessaire de toujours garder les chiens en laisse et de s'assurer qu'ils ne se trouvent pas sur un terrain sans autorisation. Il est de la responsabilité des propriétaires de ramasser les excréments de leur fidèle compagnon.

Voici donc quelques conseils :

- Ayez toujours avec vous des sacs prêts pour le ramassage d'excréments, peu importe la durée de la balade avec votre compagnon;
- Soyez attentif ! Surveillez votre chien qui fera certainement ses besoins pendant la balade;
- Ramassez les excréments à l'aide d'un sac;
- Jetez le sac dans le bac à déchets au retour de la promenade.



ATTENTION!

Un sac de plastique, qu'il soit biodégradable ou non, va dans le bac à déchets. Pour une alternative écologique, les excréments peuvent être mis dans le bac brun (matières organiques) sans le sac. Dans ce cas, il est préférable de les envelopper de papier journal pour éviter de salir le bac.

Rappelons qu'il est obligatoire de ramasser immédiatement les excréments de votre animal, peu importe l'endroit public où vous vous trouvez. En plus d'assurer un environnement agréable pour tous, cette pratique permet d'éviter que les excréments de chien ne soient entraînés dans les égouts par les eaux pluviales, où ils provoquent de la contamination bactérienne.



COLLECTES SPÉCIALES POUR LES DÉMÉNAGEMENTS

Recyclage : 4 juillet

Déchets et gros rebus : 6 juillet

Tous les détails au mirabel.ca/collectes-ecocentres



MIRABEL SOUTIENT LES AGRICULTEURS

Encore cette année, la Ville de Mirabel met à la disposition des agricultrices et des agriculteurs des fonds pour soutenir les entreprises et les communautés. En se concentrant sur ses priorités d'intervention, la Ville remettra de nouveau des subventions dans le cadre du Fonds de la relève agricole (FRA).

Ce fonds vise à aider les Mirabellois à démarrer ou à faire l'acquisition d'un premier projet agricole sur le territoire de la Ville.

Afin d'être admissible pour le FRA, les personnes intéressées doivent être âgées d'au moins 18 ans. Elles doivent avoir une mise de fonds équivalente à au moins 25 % des coûts du projet et détenir au moins 20 % des parts dans l'entreprise. L'entreprise doit être légalement inscrite au registre des entreprises du Québec. Il sera nécessaire de fournir le numéro d'immatriculation ministériel du MAPAQ. Les activités du projet devront être maintenues pendant au moins 5 ans. Le projet devra prévoir des nouvelles dépenses en immobilisation d'au moins 10 000 \$ par promoteur.

Les postulants doivent posséder une expérience ou une formation pertinente en agriculture ou en agro-transformation. Ils doivent aussi être propriétaires du terrain ou détenir un bail de location d'une durée d'au moins 5 ans, non résiliable, et renouvelable automatiquement.

Les postulants dont les projets seront sélectionnés pourront profiter d'une aide financière non remboursable d'un maximum de 5 000 \$ par promoteur ou de 10 000 \$ par entreprise. Une somme additionnelle de 2 500 \$ est disponible pour les entreprises dont le projet pourra être certifié biologique.

Les formulaires de demande pour ce fonds et pour tous les prêts et subventions de la Ville, ainsi que tous les détails qui s'y rapportent, se trouve à la page Web mirabel.ca/entrepreneurs. Pour tout autre renseignement, les personnes intéressées peuvent contacter Mirabel économique au 450 475-2110.



Source : iconecasting

Une Mirabelloise reçoit une subvention pour un projet de documentaire

Le 14 mai dernier, Mme Siham Kortas, artiste et résidente de Mirabel, a reçu une aide financière de 19 400 \$ pour la réalisation de son documentaire court-métrage *Doigts de fée*, qui porte sur les différences physiques. Cette subvention lui est accordée dans le cadre du volet Soutien aux projets des artistes, des écrivaines et des écrivains professionnels du *Programme de partenariat territorial des Laurentides*.

Chanteuse, comédienne, conférencière, scénariste, animatrice et *coach* linguistique en arabe, Mme Kortas est une artiste pluridisciplinaire accomplie. Elle a d'ailleurs réalisé plusieurs projets au sujet de son parcours d'immigrante et est impliquée à titre d'administratrice au sein du conseil d'administration d'ABL Immigration, un organisme qui a pour mission de favoriser et de soutenir l'intégration interculturelle harmonieuse dans les Basses-Laurentides.

Le *Programme de partenariat territorial des Laurentides* est chapeauté par le Conseil des arts et des lettres du Québec, en collaboration avec Culture Laurentides, les MRC participantes et la Ville de Mirabel. Il a permis d'accorder 314 150 \$ à quatorze artistes et quatre organismes.



Le comité du Cercle de Fermières de Saint-Augustin accompagné du maire de Mirabel (de gauche à droite) : Mme Sylvie Proulx, Mme Gisèle Meloche, le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, Mme Aline Prince, Mme Jocelyne Lavoie, Mme Michèle Charbonneau et Mme Francine Tremblay.

Un demi-siècle de tradition

Après deux ans de report dus à la pandémie, le Cercle de Fermières de Saint-Augustin a célébré son 50^e anniversaire de fondation sous le thème de la reconnaissance le 7 juin dernier.

En novembre 1970, Mmes Marguerite Paiement et Denise Charbonneau ont mis sur pied le tout premier comité, qui était alors présidé par Mme Denise Larose. L'objectif demeure le même aujourd'hui : le partage du savoir et la transmission des valeurs patrimoniales.

Lors de la soirée, le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, a pris la parole et a traité de l'importance de préserver les traditions. Il a aussi discuté du rôle clef que jouent les Cercles de Fermières dans cet effort.

Les Cercle de Fermières du Québec constituent le plus grand rassemblement féminin de la province.



Se loger à Mirabel

À L'APPROCHE DU 1^{ER} JUILLET, IL EST IMPORTANT DE RECONNAÎTRE LES EFFORTS DE CEUX ET CELLES QUI S'ASSURENT QU'AUCUN MIRABELLOIS NE SE RETROUVE SANS LOGEMENT APRÈS LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT.

Sur le territoire de la Ville, c'est l'Office municipal d'habitation de Mirabel (OMH) qui a cette responsabilité. Ce n'est pas un travail de seulement quelques mois, c'est un effort continu qui se poursuit à l'année longue et cet effort est primordial.

Permettre à tous d'avoir un chez-eux

« La maison de l'un est d'où il commence », a écrit T. S. Eliot en résumant si bien l'importance pour tous d'avoir un domicile. La sécurité et la paix d'esprit que cela entraîne facilitent tout. La maison est le point de départ. Cette année, l'OMH de Mirabel s'est encore une fois assuré que tous les Mirabellois puissent bénéficier de ce point de départ.

« À Mirabel, nous faisons tout ce que nous pouvons pour que les gens ne soient pas laissés à eux-mêmes. Nous leur procurons l'information nécessaire pour se trouver un logement. L'Office municipale d'habitation de Mirabel est l'endroit qu'ils peuvent appeler pour recevoir toute l'aide dont ils ont besoin », mentionne Mme Guylaine Coursol, conseillère du district 2 et présidente du conseil d'administration de l'OMH de Mirabel.

Poursuivre le travail

La nouvelle directrice générale de l'OMH de Mirabel, Mme Christine Boyer, viendra poursuivre l'excellent travail de l'organisme. « À Mirabel, la personne qui occupe ce poste doit relever d'énormes défis », explique Mme Coursol. La raison étant que l'équipe entière de l'OMH n'est constituée que d'une seule personne, soit de la directrice générale. Elle doit donc être rigoureuse, indépendante et en mesure de tout faire. Selon Mme Coursol, Mme Boyer saura relever le défi.

Sur le territoire de la Ville, tous les logements abordables sont loués, mais d'autres arrivent à grands pas. Dans le secteur de Saint-Janvier, il y en aura bientôt une quarantaine de plus. Le projet des habitations de la gare viendra bonifier l'offre de la Ville en termes de logements abordables. Afin de concrétiser ce projet, la Ville a bénéficié d'une subvention gouvernementale. Cependant, les logements appartiendront à l'OMH de Mirabel qui sera également chargé de leur gestion.

Pour les locataires et les propriétaires

L'Office municipal d'habitation de Mirabel est à la recherche de propriétaires de logements privés sur son territoire afin de conclure des partenariats dans le cadre du programme *Supplément au loyer* de la Société d'habitation du Québec. Si vous êtes un propriétaire avec des logements disponibles et que vous êtes intéressé à participer au programme, veuillez contacter l'Office municipal d'habitation de Mirabel.

**VOUS ÊTES AFFECTÉS
PAR LA CRISE DU
LOGEMENT ? VOUS
AVEZ PEUR DE VOUS
RETRouver À LA RUE LE
1^{ER} JUILLET ?**

**VOUS CHERCHEZ DE
L'ENTREPOSAGE POUR
VOS BIENS ?**

CONTACTEZ :

L'Office municipal d'habitation de Mirabel au 450 475-6286 ou à direction@omhmirabel.com;

La Corporation de développement communautaire de Mirabel au 450 848-6059 ou à info@cdcdemirabel.com;

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 475-8656 ou à loisirs@mirabel.ca.



Depuis juillet 2020, la Ville de Mirabel est fière d'avoir mis sur pied une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes partenaires. Tout organisme communautaire, culturel ou sportif répondant aux critères de reconnaissance peut faire parvenir une demande de reconnaissance à la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en utilisant le formulaire disponible dans la section « Organismes » du site Web de la Ville. Ensuite, faites parvenir votre formulaire complété à loisirs@mirabel.ca.

Appel d'offres

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

VÉRIFICATION DES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE ET DE SES COMPOSANTES POUR LES ANNÉES 2022 À 2026

**N/RÉF. : G7 312 U3 N10085 (#117864)
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-049**

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la vérification des systèmes d'alarme d'incendie et de ses composantes pour les années 2022 à 2026.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 30 juin 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 20 juin 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Monsieur Franck Lenoble, responsable de l'appel d'offres au 450-475-2005.

Appel d'offres

SERVICE DU GÉNIE

TRAVAUX D'ASPHALTAGE 2022, PHASE 3

N/RÉF.: X3 211 N15796 (2022-046)

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour la réalisation de travaux d'ajout de bordures, de pistes cyclables, de feux de circulation, de glissières de sécurité, de réfection et d'asphaltage, de marquage et autres, pour différentes rues.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Jonathan Monette, technologue, au 450 475-2008 poste 4003 ou par courriel, à l'adresse suivante : j.monette@mirabel.ca

Elles devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 7 juillet 2022, à 11 h**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard le 27 juin 2022, en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

Appel d'offres

SERVICE DU GÉNIE

SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS INCLUANT LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIFS À L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DU POSTE DE POMPAGE CYR ET LA RÉALISATION D'UNE CONDUITE DE REFOULEMENT, DANS LE SECTEUR DE SAINT-JANVIER.

N/RÉF.: X3 512 N14242 (2022-047)

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Luc Leblanc, ingénieur au 450 475-2118 ou par courriel, à l'adresse suivante : l.leblanc@mirabel.ca

Les enveloppes de soumissions devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 4 juillet 2022, à 11 h**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard le 21 juin 2022, en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

Appel d'offres

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

« CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE DE PLANCHES À ROULETTES MULTIFONCTIONNELLE – PARC DE LA MONTAGNE »

N/RÉF. : G7 115 U3 N15803 (2022-052)

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la conception et la construction d'une piste de planches à roulettes multifonctionnelle au parc de la Montagne, dans le secteur de Mirabel-en-Haut.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues au plus tard le 30 juin 2022 au Service du greffe, à 11 heures (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 20 juin 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Michael Meilleur, responsable de l'appel d'offres au 450-475-8656 poste 4263.

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2519

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 13 juin 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2519 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à ajouter les usages « C10-07-01 – Transport par véhicule moteur » et « C10-07-11 – Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion » ainsi que leurs dispositions spécifiques aux usages autorisés à la zone C 11-9, dans le secteur de Saint Antoine.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 15 juin 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le 11 juillet 2022 à 19 heures, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivantes :

Propriété située au 8125, rues des Ormes, secteur de Saint-Augustin (2021-098) :

Afin de régulariser :

- l'implantation d'un gazébo :
 - ayant une distance de 1,28 mètre avec la ligne de terrain latérale droite, alors que le règlement de zonage exige une distance minimale de 1,5 mètre;
 - ayant une distance de 0,53 mètre avec le bâtiment principal, alors que le règlement de zonage exige une distance minimale de 2 mètres;
 - ayant 4,87 mètres de hauteur, alors que le règlement de zonage exige une hauteur maximale de 3,5 mètres;
- l'implantation de bâtiments accessoires :
 - ayant une superficie au sol totale de 65,8 mètres carrés, alors que le règlement de zonage exige une superficie d'implantation totale maximale de 51,87 mètres carrés.

Propriété située au 13060, rue du Maquignon, secteur de Saint-Canut (2022-032) :

Afin de régulariser :

- l'implantation d'un garage isolé ayant une superficie d'implantation de 111,51 mètres carrés, alors que le règlement exige une superficie d'implantation maximale de 110 mètres carrés.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur ces demandes.

Donné à Mirabel, ce 15 juin 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

50^e
ANNIVERSAIRE
DE MIRABEL



4 AOÛT

20 H KEVIN BAZINET ET SES INVITÉS

SPECTACLE INTÉRIEUR AVEC BOBBY BAZINI, MARJO, ANNIE VILLENEUVE, WILLIAM CLOUTIER, GABRIELLE DESTROISMAISONS ET SAMANTHA C. VAUDEVILLE

EN PRÉVENTE
40\$
/ BILLET



FAITES VITE!

LA PRÉVENTE EXCLUSIVE AUX MIRABELLOIS SE TERMINE LE 30 JUIN!

BILLETS EN PRÉVENTE POUR LES MIRABELLOIS
DU 7 AU 30 JUIN INCLUSIVEMENT À WWW.LELOCALMIRABEL.COM
À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET, LA VENTE DES BILLETS EST OUVERTE À TOUS AU COÛT DE 50 \$ CHACUN.

Pour plus de détails sur la programmation,
visitez le mirabel.ca/50ans.

On la vie
MIRABEL

EN PARTENARIAT AVEC:
 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE MIRABEL

LE 5 JUILLET À 19 H

MÉLISSA
QUIMET ACOUS-
TIQUE

Centre culturel de Saint-Benoît
9175, RUE DUMOUCHEL (SECTEUR DE SAINT-BENOÎT)



En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'intérieur
du centre culturel de Saint-Benoît.

VARI-
ÉTÉ^{N°2}



Consultez notre page Facebook quelques heures avant l'événement pour connaître le lieu du spectacle, selon les conditions météorologiques.

MIRABEL

50^e ANNIVERSAIRE DE MIRABEL



6 AOÛT

11 H : LES COUPS DE CŒUR D'ARI CUI CUI
SPECTACLE JEUNESSE INTÉRIEUR

7 AOÛT

11 H : ARTHUR L'AVENTURIER
SPECTACLE JEUNESSE INTÉRIEUR
AU BOUT DU MONDE EN AUSTRALIE

**AMUSEURS, ANIMATIONS DE RUE, ZONE DE JEUX,
AIRE DE REPOS FAMILIALE ET MAQUILLAGE DURANT TOUT LE WEEK-END!**



**COMPLEXE
DU VAL-D'ESPOIR**
17700, RUE DU VAL-D'ESPOIR
(SECTEUR DE SAINT-JANVIER)

Pour plus de détails sur la programmation,
visitez le mirabel.ca/50ans.

